



l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Merci à nos policiers du 16^e !**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Pour la deuxième année consécutive, la délinquance a baissé en 2012 dans notre arrondissement, avec une diminution de -4,15% par rapport à 2011, contre -1,17% l'année précédente (*lire ci-dessous les chiffres détaillés*). Ce très bon chiffre est incontestablement dû à l'extrême réactivité des femmes et des hommes du commissariat central, que je félicite, mais aussi à la vigilance de vos élus, qui travaillent en liaison constante avec les responsables de la police.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il intervient dans un contexte national lamentable. Même si le ministre de l'Intérieur a cru malin de casser le thermomètre en supprimant l'indice de délinquance générale (*lire notre numéro précédent*), les indices catégoriels parlent d'eux-mêmes : +12,7% pour les violences physiques non crapuleuses, +12,8% pour les cambriolages, +15% pour les violences sexuelles... Un chiffre révélateur : le nombre de victimes de la délinquance, en baisse de 68000 au

premier semestre 2012 par rapport à la même période de 2011, a augmenté au second semestre de 45000 ! Les (im)postures sécuritaires de M. Valls ont bien vite trouvé leurs limites...

Focus sur...

La délinquance 2012 dans le 16^e

Une première réussie : c'était en effet la première fois que le commissaire divisionnaire Jean-Pascal Ramon, nouveau commissaire central du 16^e, présentait le 18 janvier aux élus et à la population les résultats de la politique de sécurité pour l'année dernière. Et les chiffres sont éloquentes : -4,15% pour la délinquance générale (le total des crimes et délits constatés est tombé à 13868, contre 14469 en 2011 et 14641 en 2010), -5,46% pour les violences aux personnes, -5,56% pour les cambriolages (contre +6,65% l'année précédente), -4,26% pour les vols aux distributeurs de billets.

Les seules augmentations annoncées, positives celles-là, concernent l'activité des services de police : nombre de gardes à vue en hausse de 5,37%, nombre de personnes présentées à la justice en hausse de 15,07%, ce qui témoigne aussi d'une réponse pénale en nette amélioration. En ce qui concerne la prostitution, 385 personnes ont été interpellées l'an dernier pour racolage,

dont 316 ont été placées en garde à vue et 166 déférées devant la justice.

La lutte contre les ventes agressives à la sauvette dans le secteur du Trocadéro a fait l'objet d'un soin particulier : 446 interpellations, 229 gardes à vue s'étant conclues par 221 décisions judiciaires simplifiées (expulsions, amendes, etc.) et 8 défèrements en justice. Mais ces bons résultats risquent fort d'être bientôt remis en cause, en raison de l'interdiction de la garde à vue pour situation irrégulière sur le territoire et des nouvelles dispositions très laxistes de Manuel Valls en matière d'immigration.



Claude Goasguen, entouré des commissaires Ramon et Miniconi, lors des vœux du commissariat. (DR)

La pré-plainte en ligne, c'est (enfin) parti !



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

A dater du 4 février, le 16^e arrondissement est connecté au système de pré-plainte en ligne, expérimenté depuis 2009 par le ministère de l'Intérieur. Le principe, qui concerne uniquement pour l'instant les atteintes aux biens (vols simples, dégradations) commises par un auteur inconnu, est simple. La victime se connecte sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, elle choisit le lieu où elle souhaite déposer plainte, puis indique celui où les faits ont été commis ; elle donne ensuite les éléments essentiels : identité, coordonnées, description et circonstances du délit, préjudice subi. Elle est rappelée dans les 24 heures par le commissariat pour fixer un rendez-vous et préciser les documents à fournir. Le jour dit, il ne lui restera plus qu'à relire et signer sa plainte. Pour les autres types de délits (violences, cambriolages) ou pour des plaintes visant nominativement une ou des personnes, il reste nécessaire de se rendre au commissariat ou d'appeler le 17 en cas d'urgence.

En bref... En bref... En bref...

Heures creuses. Beaucoup se plaignent des files d'attente dans les commissariats, notamment pour porter plainte. Outre la pré-plainte en ligne (*lire ci-dessus*), l'étude des flux de fréquentation montre qu'il existe des heures creuses où l'attente est inexistante ou réduite : avant 9h et après 18h au commissariat central de l'avenue Mozart ; de 9h à 10h (sauf le lundi), de 12h à 13h et de 17h à 20h pour les commissariats du quartier Chaillot (rue du Bouquet-de-Longchamp) et du quartier Auteuil (rue Chardon-Lagache). Dans ce dernier, il est également possible de déposer plainte sur rendez-vous les mardi et jeudi, de 9h à 18h, en appelant le 01.53.92.51.00.

Massage fermé. Chacun connaît le combat que mène Claude Goasguen, député-maire du 16^e, contre les pseudo-salons de massage abritant des activités suspectes. Suite à son action, un de ces établissements, installé rue Corot, vient de faire l'objet d'une fermeture administrative.

Prévention active. En 2012, la Mission de Prévention et de Communication du 16^e a sensibilisé pas moins de 1669 seniors, notamment sur les marchés, aux risques de vol ou d'escroquerie. La MPC a par ailleurs accompli 525 interventions en milieu scolaire pour aborder les problèmes liés à la violence, à la consommation de substances illicites, ou pour des initiations à la citoyenneté. Elle a été saisie directement 22 fois par des chefs d'établissement.

SDF écarté. Le comportement intolérable d'un SDF, installé depuis plusieurs mois au tout début de la rue de la Pompe, avait provoqué l'indignation justifiée des habitants et des commerçants voisins, qui s'étaient mobilisés via une pétition. Une action résolue de la municipalité et de la police a permis son éloignement et sa prise en charge par une association d'accueil et de réinsertion.

Racketteurs interpellés. Le 28 janvier, un groupe de sept jeunes a agressé un élève du lycée Janson et lui a volé sous la menace un blouson de marque. Le même groupe a été interpellé dans la soirée, puis déféré à la justice pour un vol de smartphone avec violences, commis un peu plus tôt le même jour contre deux lycéens de Jean-Baptiste Say.

Sushi douteux. Pour graves manquements à la réglementation sur l'hygiène, présentant des dangers pour la santé publique, le Préfet de police a décidé, par arrêté du 7 janvier, la fermeture administrative d'un restaurant japonais installé rue Lauriston, et ce jusqu'à ce que les travaux requis aient été réalisés.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 26 / février 2013

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**